



AMI « Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

Accompagnement méthodologique à l'évaluation

Projet Startijin Valait (Bretagne)

Accompagnement méthodologique à l'évaluation du projet Startijin Valait – Chambre d'Agriculture de Bretagne AMI « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires »

La problématique

- Lauréat de la troisième vague du programme, le projet STARTIJIN VALAIT porte l'ambition d'un démonstrateur territorial couvrant 3 enjeux majeurs :
 - Accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, afin de répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique ;
 - Développer des systèmes laitiers viables, vivables et durables afin de contribuer au renouvellement des générations d'éleveurs et de salariés agricoles ainsi qu'au dynamisme économique des territoires ;
 - Tester, en conditions réelles, dans une approche systémique et multi partenariale, des solutions innovantes avec un potentiel de répliquabilité, une exigence de performances environnementales au-delà des standards existants, en impliquant la filière laitière et des territoires.
- Le Finistère a été identifié comme terrain d'expérimentation approprié. Le consortium regroupe une cinquantaine de partenaires qui ont engagé une réflexion ayant abouti à l'identification de 49 actions.
- La mission confiée par la Banque des Territoires consiste à créer un socle d'indicateurs d'évaluation afin de mesurer les impacts des différentes actions et de structurer la démarche d'évaluation des impacts du projet dans l'objectif d'en faciliter la réplification.

Clients	• Chambre d'Agriculture Bretagne • Banque des Territoires
Année	2025 – 2026

Notre action

Deux grandes phases structurent notre intervention.

- La première étape repose sur la mise en place d'un cadre de références.
 - Il va s'agir de repartir des objectifs du démonstrateur et des impacts attendus. Pour ce faire, une session collective et des entretiens individuels sont organisés afin d'aboutir à une première formulation commune du projet.
- La deuxième étape vise la construction du système d'évaluation.
 - Toujours sous un format participatif, nous mobiliserons les partenaires dans l'objectif de construire le système d'évaluation.
 - Il sera travaillé de manière à faciliter sa réplification conformément aux ambitions portées à travers l'AMI « démonstrateurs territoriaux ».
 - Une feuille de route associant des recommandations de développement et de déploiement sera proposée à l'issue de notre temps d'accompagnement.



Site du démonstrateur Startijin Valait

